



PASS'PORT MOBILITÉ

se déplacer *autrement*
au Port de Lyon

EN TCL *Métro et bus à 15 min à pied du port*

MÉTRO B : ARRÊT GERLAND



MARCHE À PIED (15 MIN)

MÉTRO B : ARRÊT GERLAND



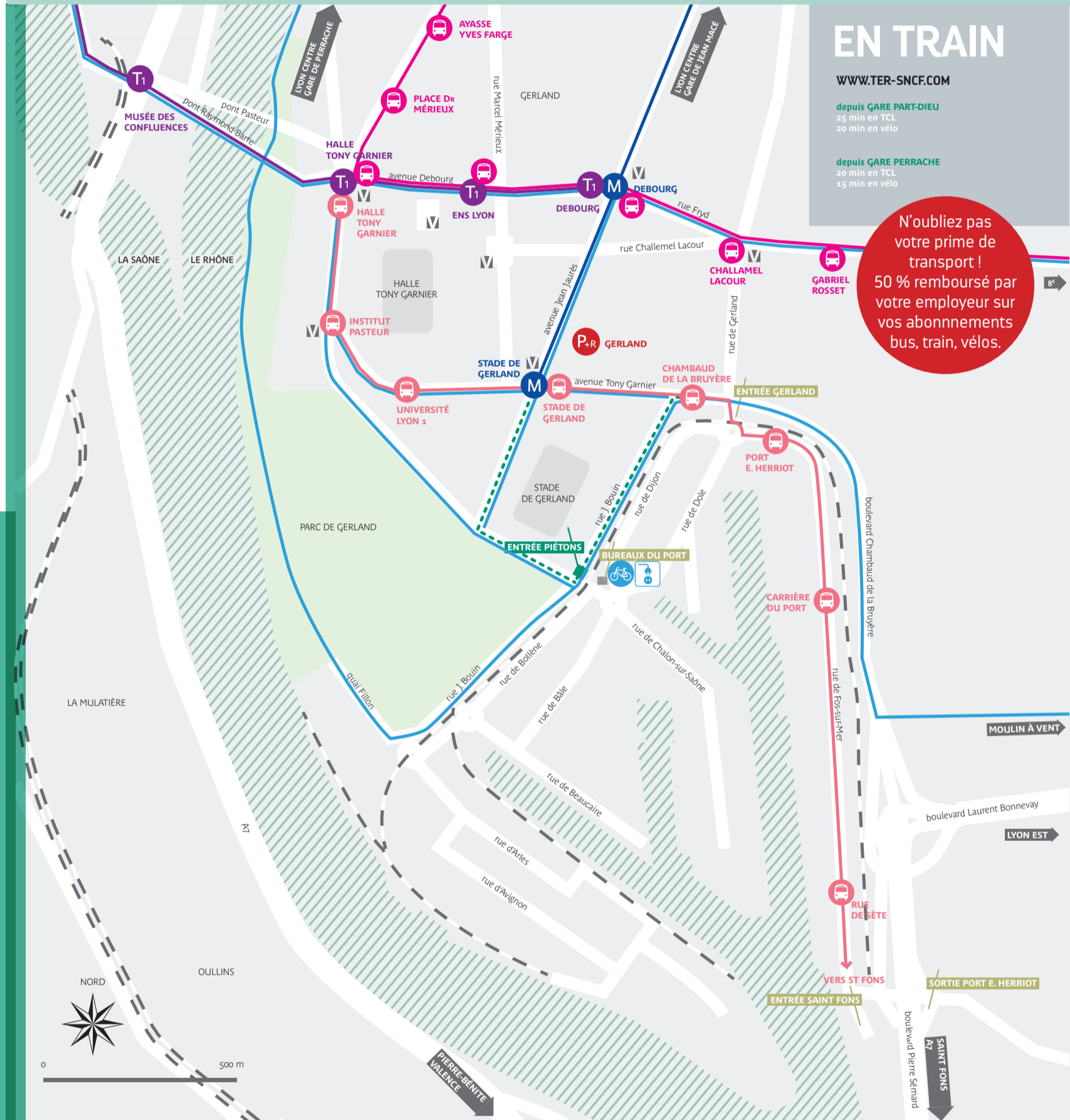
BUS 60 : ARRÊT PORT E. HERRIOT

T1 : ARRÊT HALLE TONY GARNIER



BUS 60 : ARRÊT PORT E. HERRIOT

- EN TRAM T1
- EN BUS LIGNE 60
EN BUS LIGNE C22
- EN MÉTRO B
- ACCÈS PIÉTONS → À PIED
- ACCÈS VOITURE EN VOITURE
- EN VÉLO PAR PISTES CYCLABLES
- STATIONNEMENT VÉLO AVEC RECHARGE BATTERIES
- STATIONS VELO'V
- PARKING RELAIS



EN TRAIN

WWW.TER-SNCF.COM

depuis GARE PART-DIEU
25 min en TCL
20 min en vélo

depuis GARE PERRACHE
20 min en TCL
15 min en vélo

N'oubliez pas votre prime de transport !
50 % remboursé par votre employeur sur vos abonnements bus, train, vélos.

À PIED

MARCHER... C'EST PRATIQUE,
FACILE, ACCESSIBLE À TOUS !

Bouger 30 min par jour, c'est bon pour la santé

Un peu d'exercice physique quotidiennement permet de garder la forme !

- Un gain financier
- Une meilleure qualité de vie
- Un gain pour l'environnement en contribuant à diminuer la pollution en ville
- En forme et à l'heure !

EN VÉLO, VAE OU VELO'V

ITINÉRAIRES VÉLO SUR : WWW.GEOVELO.FR OU SUR WWW.VELOV.GRANDLYON.COM

MÉMO DES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR ROULER EN SÉCURITÉ

- Deux freins, avant et arrière, un avertisseur sonore, un feu avant jaune ou blanc, un feu arrière rouge.
- Des catadioptrés (dispositifs rétro réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un gilet rétro réfléchissant est obligatoire lorsque la visibilité est insuffisante.
- Le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans.

Plus sportif !



EN COVOITURAGE

SUR LE SITE : WWW.COVOITURAGE-GRANDLYON.COM

POURQUOI COVOITURER ?

- Des économies avec le partage des frais du véhicule, pouvant être équivalent à un 13^e mois de salaire !
- Le développement d'un esprit de solidarité et de convivialité avec ses collègues covoituteurs.
- Moins de stress, de fatigue et par conséquent moins d'accidents de trajet.
- Moins d'encombrements sur la route, de pollution, de bruit, pour préserver notre santé et notre planète.

Plus convivial et plus économique !